

**Minutes Timbal, 1689-1690, Archives départementales de la Haute-Garonne,  
cote 3E 26925, f° 2.**

Esquié, Serin quittance et déclaration

01.01.1689, après-midi, étude du notaire

Mons(ieu)r M(aître) Jean Serin conseiller du roi et son procureur en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Villemur, reçoit de **Jean Esquié fils a feu autre Jean dit Janet laboureur du masage de Sainte-Raffine, paroisse de Magnanac**, présent et délivrant tant pour lui que pour **Pierre Esquié son frère consanguin**, comme **héritiers dudit feu Esquié leur père**, la somme de 100 livres en tant moins de la somme de 226 livres 13 sols de reste de celle de 389 livres 5 sols en laquelle il demeure obligé envers le sieur Serin par le contrat de compte arrêté et par devant moi notaire le 09.10.1688 pour les causes et raisons y exprimées.